Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16 AVR. 2025
ID : 077-217702158-20250409-02025_018-DE

Mairie de
Gretz-Armainvilliers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil municipal du 9 avril 2025

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 17	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 21	

Date de la convocation : 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Étaient présents : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

Était absent sans pouvoir : CRISINEL Morgane

❖

DELIBERATION N°02025_018 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2024

Vu le Code Général des Collectivités et, notamment, son article L 2121.14 2ème et 3ème alinéas qui disposent que « dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil municipal élit son Président de séance. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Vu l'Instruction Budgétaire et comptable M57 ;

Vu le Compte de Gestion présenté par le Comptable public ;

Considérant la présentation du Compte Administratif dressé par le Maire ;

Considérant que le Maire a correctement géré au cours de l'exercice 2024 les finances du budget principal, assurant l'ordonnancement de toutes les créances et de toutes les dépenses justifiées ou utiles ;

Considérant que les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2024 coïncident avec ceux du Compte Administratif 2024 ;

Procédant au règlement définitif du budget 2024 ;

.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16 AVR. 2025
ID : 077-217702158-20250409-02025_018-DE

Le Maire ayant quitté la salle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

Procède à l'élection de son Président pour le vote du Compte Administratif 2024 du Budget Principal de la Commune de Gretz Armainvilliers, présenté par Madame SPRUTTA BOURGES, adjointe au maire chargée des finances et des transports, M. Gérard VACHER, est désigné en qualité de Président de séance ;

Donne acte de la présentation qui lui est faite du Compte Administratif 2024 ;

Arrête définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés de 2023	2 054 845.62	0.00		4 368 636.78	2 054 845.62	4 368 636.78
Résultats affectés (compte 1068)		0.00	2 684 184.25		2 684 184.25	0.00
Intégration de résultat SMAVOM et ASAD	1 127.33	2 768.86		120 028.51	1 127.33	122 797.37
Opérations de l'exercice	3 619 007.38	6 013 127.87	10 908 308.01	12 144 479.23	14 527 315.39	18 157 607.10
Résultat d'exécution		**2 394 120.49**		**1 236 171,22**	**0,00**	**3 630 291,71**
Résultats de clôture		***340 916,40***		***3 040 652,26***		***3 381 568,66***
Restes à réaliser 2024	577 695.21	0.00		0.00	577 695.21	0.00
TOTAUX CUMULES	6 252 675.54	6 015 896.73	10 908 308.01	13 948 960.27	17 160 983.55	19 964 857.00

Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2024 ;

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes.

Le secrétaire de séance

BENOIT Dominique

MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS (S.-&-M.)

Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul